HAL open science

# Gutuater : nom propre ou nom commun ?

Yann Le Bohec

▶ To cite this version:

Yann Le Bohec. Gutuater : nom propre ou nom commun ?. Gallia - Archéologie de la France antique, 2001, 58, pp.363-367. 10.3406/galia.2001.3029 . hal-01908429

HAL Id: hal-01908429

https://hal.science/hal-01908429v1

Submitted on 16 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# *GUTUATER* : NOM PROPRE OU NOM COMMUN ?

Yann LE BOHEC*

**Mots-clés.** *Autun, Carnutes, Éduens, épigraphie latine,* la Guerre des Gaules, *Le Puy, Mâcon, prêtre, Vellaves.*

**Key-words.** *Autun,* Carnutes, Aedui, *latin epigraphy,* De Bello Gallico, *Le Puy, Mâcon, priest,* Vellavi.

**Résumé.** *Deux passages de* la Guerre des Gaules *emploient le mot* GVTVATER *(VII, 3, 1 ; VIII, 38, 5). Plusieurs historiens et latinistes l'ont pris pour un nom propre, et ont parfois appuyé leur démonstration par un recours à l'épigraphie latine. Un examen attentif des quatre inscriptions qui l'emploient, et qui datent il est vrai du Haut-Empire, montre qu'elles en font un nom commun, assurément dans deux cas, très probablement dans les deux autres. La révolte des Carnutes en 52 a donc été provoquée sans doute par un prêtre, le gutuater.*

**Abstract.** *The word* GVTVATER *occurs twice in the* De Bello Gallico *(VII, 3, 1 ; VIII, 38, 5). Some historians and latinists have thought that it was a proper noun ; sometimes, they used latin epigraphy to back up their assertion. But if we look carefully at the four inscriptions where it is mentioned, which date all of them from the Principate, we see that it was a common noun in undoubtedly two cases, and only probably in the two other texts. So, a priest, the gutuater, is likely to have provoked the revolt of the Carnutes in 52.*

Persée creative commons BY: =

Au début de l'année 52 avant J.-C., la Gaule est parcourue par un vent de révolte [1]. César indique que l'incendie éclate chez les Carnutes qui fixent une date pour leur soulèvement : *Vbi ea dies uenit, Carnutes Cotuato et Conconnetodumno ducibus, desperatis hominibus, Cenabum signo dato concurrunt ciuesque romanos, qui negotiandi causa ibi constiterant, [...], interficiunt bonaque eorum diripiunt.* (*B. G.*, VII, 3, 1). L.-A. Constans [2] traduit ainsi ce récit : « Quand arrive le jour convenu, les Carnutes, entraînés par Cotuatos et Conconnétodumnos, hommes dont on ne pouvait rien attendre que des folies, se jettent, à un signal donné, dans Cénabum, massacrent les citoyens romains qui s'y étaient établis pour faire du commerce, mettent leurs biens au pillage. »

Plusieurs auteurs [3] ont pensé que le nom du Cotuatos [4] de ce passage se retrouvait, déformé par Hirtius, au livre VIII du *De Bello Gallico* : il serait devenu, suivant les manuscrits, Gutuatrus, Gutruatrus ou encore Guttruatus, et il aurait dissimulé un Gutuater ou *gutuater.* Ils n'excluaient pas, en effet, que le mot, souvent

* Université Jean-Moulin, Lyon 3, 1 rue de l'Université, F-69007 Lyon.

1. C'est la publication de l'ouvrage, *César chef de guerre,* Paris-Monaco, Le Rocher, 2001, 511 p., qui m'a amené à faire cette recherche.

2. On trouve cette traduction dans la collection dite Guillaume Budé, Paris, 8e tirage 1964 ; elle a été reprise et présentée par Chr. Goudineau, *Jules César, Guerre des Gaules,* Paris, Imprimerie nationale, 1994.

3. C. Jullian, *Histoire de la Gaule* -II- *La Gaule indépendante,* 4e éd., Bruxelles, réimpr. 1964, p. 108-109, note 12 ; O. Seel, *De Bello Gallico,* dans la collection Teubner, Stuttgart, réimpr. 1968 ; T. E. Page, *De Bello Gallico,* dans la collection Loeb, Londres, 1963. Il paraît suffisant de se limiter aux plus prestigieuses des collections, car on pourrait multiplier les références.

4. D. E. Evans, *Gaulish Personal Names,* Oxford, Clarendon Press, 1967, p. 340-342, pour le nom Cotuatos.

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

considéré comme un nom propre, ait été en réalité un nom commun. Quoi qu'il en soit, le personnage n'est plus mentionné dans la suite des péripéties de l'année 52. Il surgit de nouveau après la défaite, en 51, quand César veut tirer vengeance des révoltés qui ont précédé ou suivi Vercingétorix et souhaite remettre de l'ordre en Gaule. C'est donc Hirtius qui nous informe de son destin : *Cum in Carnutes uenisset, quorum in ciuitate superiore commentario Caesar exposuit initium belli esse ortum, quod praecipue eos propter conscientiam facti timere animaduertebat, quo celerius ciuitatem timore liberaret, principem sceleris illius et concitatorem belli, Gutuatrum, ad supplicium deposcit. [... Milites] ei omnia pericula et detrimenta belli [a Gutuatro] accepta referebant, adeo ut uerberibus exanimatum corpus securi feriretur.* (César, *B. G.*, VIII, 38, 3 et 5). Reprenons la traduction de L.-A. Constans : « Arrivé chez les Carnutes, dont César a raconté dans le précédent commentaire comment la guerre avait pris naissance dans leur cité, voyant que leurs alarmes étaient particulièrement vives, parce qu'ils avaient conscience de la gravité de leur faute, afin d'en libérer plus vite l'ensemble de la population, il demanda qu'on lui livre, pour le châtier, Gutuater, principal coupable et auteur responsable de la guerre [... Les soldats] mettaient à son compte [au compte de Gutuater] tous les dangers courus, tous les maux soufferts au cours de la guerre, et il fallut qu'il fût d'abord frappé de verges jusqu'à perdre connaissance, avant que la hache l'achevât. »

À l'examen de ces textes, le lecteur se heurte à de nombreuses difficultés, et tout d'abord à l'équivalence supposée Cotuatos/Gutuater ; sur ce sujet, nous laissons volontiers aux spécialistes de philologie celtique le soin de trancher dans un domaine d'accès bien difficile. Il est en revanche possible d'apporter du nouveau sur un autre point. En effet, la lecture des modernes qui se sont penchés sur le mot Gutuater/*gutuater* et sur les différentes formes qui lui ont été prêtées montre un certain trouble de leur part : ils hésitent entre le nom propre et le nom commun [5]. Or certains éléments semblent ne pas avoir été suffisamment pris en compte.

D'un côté, de nombreux historiens ont été influencés par Camille Jullian. Pour lui, le nom propre, bien qu'il cache peut-être un nom commun, ne fait guère de doute. S'il manifeste une certaine réserve, c'est dans une note de bas de page [6] : « Il ne serait pas impossible que, sous le nom de Gutuatrus, Gutruatrus, Cotuatus (César, VII, 3, 1 ; VIII, 38, 4), se dissimulât le *gutuater* ou l'*antistes* du *locus consecratus* de l'assemblée druidique (VI, 13, 10). » Plus loin dans son récit, et cette fois dans le texte, il montre moins de nuances [7] : « Leur chef [des Carnutes], Gutuatr, échappa encore ». Enfin, il mentionne [8] l'exécution de « Gutuatr ». D'autres historiens ont accepté son interprétation, avec plus ou moins de nuances [9].

D'un autre côté, les philologues se montrent en général plus réservés [10]. Soit ils se bornent à donner la racine de ce mot, sans commentaires [11], soit ils penchent pour la théorie du nom commun, et comprennent que le *gutuater* était un prêtre [12]. Dans ce cas, ils essaient d'en préciser la fonction, et on a proposé d'y voir un personnage qui « récite prières et formules lors du sacrifice » [13], et aussi le « père de l'invocation » ou encore le « père de la libation » [14]. Deux spécialistes de cette discipline se sont penchés sur cette question, dans une courte note, et ont proposé des conclusions très prudentes [15] : « Ce nom de personne est aussi, comme celui de Velleda, un nom

5. Voir C. Jullian, *op. cit.* (*cf. infra*, notes 7 et 8), et en dernier lieu, Chr. Goudineau, D. Roman et Y. Roman, *op. cit.* (*cf. infra*, note 9).

6. Voir C. Jullian, *op. cit.* (*cf. supra*, note 3).

7. C. Jullian, *Histoire de la Gaule* -III- *La conquête romaine*, 5e éd., Bruxelles, réimpr. 1964, p. 547.

8. Voir C. Jullian, *op. cit.* (*cf. supra*, note 7), p. 560.

9. La liste des difficultés suscitées par les différentes interprétations a été établie, en dernier lieu, par Chr. Goudineau, *Jules César, Guerre des Gaules*, Paris, Imprimerie nationale, 1994, p. 443, et, *idem*, *César et la Gaule*, Paris, éd. Errance, 1990, p. 157-158 ; voir aussi D. Roman et Y. Roman, *Histoire de la Gaule*, Paris, Fayard, 1997, p. 455 et note 271, p. 689, qui présentent eux aussi le dossier dans sa complexité.

10. Essentiel : E. Campanile, Gallo-latino GVTVATER, *Rivista di Cultura classica e medievale*, XVIII, 1976, p. 199-209.

11. G. Dottin, *La langue gauloise, grammaire, textes et glossaire*, Paris, éd. Klincksieck, 1918, p. 115.

12. A. Holder, *Alt-celtischer Sprachschatz*, I, col. 2045-2046, Graz, Akademische Druck- und Verlagsanstalt, 1896, réimpr. 1962 ; D. E. Evans, *Gaulish Personal Names*, Oxford, Clarendon Press, 1967, p. 96 ; P.-Y. Lambert, *La langue gauloise*, Paris, éd. Errance, coll. des Hespérides, 1995, p. 96.

13. J. De Vries, *La religion des Celtes*, Paris, Payot, 1963, p. 222-223.

14. M. Lejeune, *Recueil des inscriptions gauloises* -II, 1- *Textes gallo-étrusques, textes gallo-latins sur pierre*, Paris, éd. du CNRS, 1988, p. 125-128.

15. F. Le Roux et Chr.-J. Guyonvarc'h, *Les druides*, Rennes, Ouest-France Université, 1986, p. 444 ; voir aussi, Chr.-J. Guyonvarc'h, Notes d'étymologie et de lexicographie, *Ogam*, XVIII, 1-2, 1966, p. 104, et également A. Tovar, *Antiquitates indogermanicae, Gedenkschrift für H. Güntert*, Innsbrück, Innsbrück Institut für Sprachwissenschaft, 1974, p. 293-294.

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

de fonction. » Et ils appuient leur théorie sur quatre inscriptions gallo-romaines dont l'une utiliserait ce mot comme anthroponyme (*cf. infra*).

Il faut certes montrer de la prudence quand on utilise l'épigraphie latine dans ces circonstances et face à ce type de sujets, pour au moins deux raisons : entre 52 avant J.-C. et le moment où les inscriptions ont été gravées, plusieurs décennies, voire plusieurs siècles, ont pu s'écouler ; de plus, l'habitude de graver des textes, aux I^er^-III^e^ s., s'est surtout diffusée dans des milieux au moins relativement romanisés. Il est néanmoins intéressant et utile de voir quel sens est donné au mot Gutuater/*gutuater* à cette époque relativement tardive, et quelle forme est alors préférée.

Comme l'ont relevé nos savants prédécesseurs, cette étude comprend quatre inscriptions.

***CIL*, XIII, 1 577** : Le Puy-en-Velay = *Anicium*, chez les Vellaves, dans la province d'Aquitaine

[...]
FERRARIAR GVTVATER PRAEFECTVS COLON
QVI ANTEQVAM HIC QVIESCO LIBEROS MEOS
BIS
VTROSQ VIDI NONN FEROCEM FLAM IIVIRVM
[...]

À l'évidence, il manque le début et la fin de ce texte, le haut et le bas d'après le *CIL* ; notons en outre que le mot BIS a été ajouté entre les lignes 2 et 3, sur la droite, au-dessus de IIVIRVM. Le personnage de ce texte a initialement rempli une fonction quelconque dans les mines de fer [16], où il aurait été *adsessor* selon le *CIL*, et il a été ultérieurement préfet de colonie, c'est-à-dire qu'il a remplacé un duumvir empêché pour une raison quelconque [17]. Le mot GVTVATER se trouve entre ces deux titres. Il ne peut donc en aucune manière être considéré comme un anthroponyme. Dans ce document, *gutuater* désigne un sacerdoce de tradition celtique. On peut déduire en outre que le père portait le gentilice Nonnius, qui est celui de son premier fils. Ce dernier a été prêtre du culte impérial, flamine, et à deux reprises duumvir. Le second fils, également donc un Nonnius ..., a rempli des fonctions qui nous sont inconnues. On voit, aux noms portés [18], aux charges revêtues et au latin de l'inscription, que ces trois personnages appartenaient à une famille de notables romanisés. Nous pouvons proposer la lecture suivante :

*[... Nonnius ...], / [...] ferrariar(um), gutuater, praefectus colon(iae), / qui antequam hic quiesco, liberos meos / utrosq(ue) uidi, Nonn(ium) Ferocem, flam(inem), IIuirum bis, / [et Nonnium ..., ...].*

« [Moi, Nonnius ...], [...] des mines de fer, gutuater, préfet de colonie, avant que je repose ici, j'ai pu voir mes deux enfants devenir l'un, Nonnius Ferox, flamine et duumvir à deux reprises, l'autre, Nonnius [..., ...] »

***CIL*, XIII, 2 585** : Mâcon, chez les Éduens, dans la province de Lyonnaise

C SVLP M FIL GALLI OMNIBVS
HONORIBVS APVD SVOS FVNC
IIVIR Q FLAMINI AVG P.OGEN
DEI MOLTINI GVTVATRI MART
VI CVI ORDO CVM ESSET CIV..
OPTIMVS ET INNOCENTISSIMVS
STATVAS PVBL PONENDAS DECR

Cette inscription nous laisse dans le même milieu de notables romanisés, qui portaient des noms latins [19], qui prenaient des charges dans leur cité et se laissaient séduire par la mode épigraphique. Elle a été gravée sur une base de statue, et il faut sans doute sous-entendre le mot *statua* à la première ligne, ce qui expliquerait le génitif *Galli*, mais fait problème avec la forme *flamini* qu'il faudrait alors développer en *flamini(s)*. Le personnage a revêtu tous les honneurs municipaux chez les siens, et il a notamment été duumvir. Le « *q* » suivant peut être développé en *q(uinquennalis)* ou *q(uaestor)*. Puis Gallus indique qu'il a revêtu la prêtrise du culte impérial municipal, le flaminat. Les lettres AVG peuvent se développer en *Aug(usti)* ou *aug(ur)*. Vient ensuite un mot difficile, *p.ogen*, sans doute un sacerdoce [20], puisque suit

16. *Les mines et la métallurgie en Gaule et dans les provinces voisines, Caesarodunum*, XXII, 1986, 334 p. ; M. Mangin, Les mines et la métallurgie du fer en Gaule romaine : travaux et recherches, *Latomus*, XLVII, 1, 1988, p. 74-89.

17. *Année épigraphique*, 1986, 333, XXIV-XXV (*lex Irnitana*) ; G. Mennella, Sui prefetti degli imperatori e dei Cesari nelle città dell'Italia e delle province, *Epigraphica*, L, 1988, p. 65-85.

18. H. Solin et O. Salomies, *Repertorium nominum gentilium et cognominum latinorum*, Hildesheim, Olms-Weidmann, 2^e^ éd. 1994, p. 128 (sous la forme Nonius) ; il portait un *cognomen* latin : I. Kajanto, *The Latin cognomina*, Rome, Giorgio Bretschneider, réimpr. 1982, p. 267.

19. Voir I. Kajanto, *op. cit.* (*cf. supra*, note 18), p. 195 (Gallus) ; H. Solin et O. Salomies, *op. cit.* (*cf. supra*, note 18), p. 178 (Sulpicius).

20. A. Holder, *Alt-celtischer Sprachschatz*, II, Graz, 1896, col. 1 029, mentionne un mot POG [...] dans le calendrier de Coligny, et, col. 1 047, un nom Prognus. On peut aussi penser, dans un contexte religieux, au latin tardif *progeniculo, -are*, qui signifierait « s'agenouiller ».


© CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

le nom d'un dieu au génitif, Moltin, qu'il faut chercher dans la tradition celtique [21]. On passe ensuite à la séquence *gutuater Mart(is) VI.* Dans cette position, elle ne peut en aucune manière recouvrer un anthroponyme et désigne un autre sacerdoce de tradition celtique. Elle présente une grande importance et mérite davantage de commentaires. On apprend en effet que le *gutuater* peut être attaché à divers dieux, puisqu'il faut préciser ici lequel est desservi, et en particulier à Mars. Une telle fonction irait bien avec l'interprétation du mot GVTVATER comme fonction dans le *De Bello Gallico,* aux passages cités plus haut. Le prêtre du Mars celtique était évidemment tout à fait qualifié pour déclencher la guerre contre Rome (*B. G.*, VII, 3, 1 ; VIII, 38, 3 et 5). Quant aux signes VI, ils ont été interprétés comme le début des mots *Victoris* ou *Vltoris* (*CIL*, XIII, 2 585, en note) ; mais ces abréviations seraient curieuses et ces épithètes appartiennent à la mythologie romaine, et nous ne possédons guère de parallèle dans la tradition celtique pour appuyer cette interprétation. Une autre explication plus simple peut être envisagée : « à six reprises ». Elle signifierait que le sacerdoce en question n'était pas viager mais sans doute annuel. On remarque la forme *gutuatri* au génitif, si le texte est bien à ce cas ; il faudrait alors ranger ce mot sous sa forme latine dans la deuxième déclinaison. On lira alors :

*(Statua) C. Sulp(icii), M. fil(ii), Galli, omnibus / honoribus apud suos func(ti), / (duum)uir(i), q(uaestoris),* ou : *(duum)uir(i) q(uinquennalis), flamini(s) Aug(usti)* ou : *flamini(s), aug(uris), p.ogen(?) / dei Moltini, gutuatri Mart(is) / (sextum), cui ordo cum esset ciu[is] / optimus et innocentissimus, / statuas publ(ice) ponendas decr(euit).*

« [Statue] de Caius Sulpicius Gallus, fils de Marcus, revêtu de tous les honneurs chez les siens. [Il fut] duumvir, questeur [ou : duumvir quinquennal], flamine, augure [ou : flamine de l'empereur], p.ogen(?) du dieu Moltin, gutuater de Mars à six reprises. Comme il s'est révélé un concitoyen excellent et très généreux, le conseil municipal a décrété qu'on lui élèverait des statues aux frais de la cité. »

***CIL*, XIII, 11 225** : Autun, chez les Éduens

AVG SA
DEO AN
VALLONOR
BANEIVS
THALLVS
GVTVATER
V S L M

La troisième inscription commence par une double dédicace, à l'empereur (*Augusto sacrum*) et à un dieu indigène, dont le nom fait problème. Faut-il l'appeler Anuallonos, -oris, ou Anuallonus, comme dans le texte suivant ? Mais, dans ce deuxième cas, comment interpréter les trois lettres qui sont placées à la fin de la troisième ligne, NOR ? La première hypothèse aurait l'avantage de ne pas nous forcer à torturer le texte. Le dédicant porte un gentilice très rare, Baneius [22], et un *cognomen* grec, Thallus [23]. Ce *cognomen* incite à penser que le personnage appartenait au milieu des affranchis. Dans ce cas, on serait surpris qu'il porte deux *cognomina,* comme on l'a supposé. De plus, le parallèle avec les deux textes précédents incite à choisir pour ce GVTVATER une interprétation semblable : le mot serait ici également un nom commun, même si on ne peut totalement exclure l'hypothèse d'un nom propre. La première interprétation emporte donc les suffrages.

*Aug(usto) sa(crum), / deo Anuallonor(i), / Baneius / Thallus, / gutuater, / u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).*

« Consécration à l'empereur, au dieu Anvallonos. Baneius Thallus, gutuater, s'est acquitté de son vœu de bon gré, de bon cœur. »

***CIL*, XIII, 11 226** : Autun, chez les Éduens

AVG SACR
DEO ANVALLO
C SECVND VI
TALIS APPA
GVTVATER
S P EX VOTO

21. A. Holder, *Alt-celtischer Sprachschatz,* I, Graz, 1896, col. 619 ; M.-L. Sjoestedt, *Dieux et héros des Celtes,* Paris, PUF, 1940, 131 p. ; J. Vendryes, *La religion des Celtes, Mana,* 2, Paris, PUF, 1948, p. 237-320 ; P.-M. Duval, *Les dieux de la Gaule,* Paris, PUF, 1976, 167 p. ; J.-L. Brunaux, *Les Gaulois. Sanctuaires et rites,* Paris, éd. Errance, 1987, 154 p. ; P. Méniel, *Les sacrifices d'animaux chez les Gaulois,* Paris, éd. Errance, 1992, 152 p. ; J.-L. Brunaux, *Les religions gauloises. Rituels celtiques de la Gaule indépendante,* Paris, éd. Errance, 1996. Sur la survivance de la religion celtique en Gaule romaine, voir I. Fauduet, *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine,* Paris, éd. Errance, 1993, 160 p.

22. H. Solin et O. Salomies, *op. cit.* (*cf. supra,* note 18), p. 31, connaissent Banius mais pas Baneius.

23. H. Solin, *Die griechischen Personnamen in Rom : ein Namenbuch,* Berlin-New York, éd. De Gruyter, 1982, p. 1 089-1 090 : ce nom est bien attesté à Rome. Le mot grec θαλλος désigne « la jeune pousse, la jeune branche ».


© CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

Cette inscription, très voisine de la précédente, concerne le même dieu, dont le nom est écrit de manière légèrement différente, ce qui n'a rien de surprenant. On retrouve la même double dédicace à l'empereur et à un dieu indigène. Le personnage porte les *tria nomina*, avec un gentilice [24] et un *cognomen* [25], très latins l'un et l'autre, suivis des mots APPA GVTVATER. On peut imaginer que ces deux groupes de lettres forment deux *cognomina* : Appa est attesté une fois, dans la péninsule Ibérique il est vrai [26] ; et il n'est pas impossible que le personnage ait porté trois *cognomina* ; ce n'est pas sans exemple, et on pourrait trouver des notables possédant davantage de noms. Ce serait toutefois passablement étonnant dans ce cas, d'autant que rien ne prouve que ce Vitulus appartienne au milieu des décurions. Par ailleurs, on a également envisagé un *appa(rator)*, un « ordonnateur » du dieu, ou plutôt de la déesse puisque ce titre est attesté dans le culte de Cybèle [27], personnage chargé de préparer des cérémonies sacrées [28], et on peut aussi penser à un mot plus courant et plus classique, *appa(ritor)* [29] ; le personnage aurait été un huissier du dieu, intervenant dans certains rites [30]. On préférera penser que le mot *gutuater* recouvre ici, une fois de plus, une fonction : un titre conviendrait mieux ici qu'un anthroponyme.

24. Voir H. Solin et O. Salomies, *op. cit.* (*cf. supra*, note 18), p. 166.

25. Voir I. Kajanto, *op. cit.* (*cf. supra*, note 18), p. 274.

26. *CIL*, II, 2 950 ; A. Holder, *Alt-celtischer Sprachschatz*, I, Graz, 1896, col. 167.

27. *Thesaurus linguae latinae editus auctoritate et consilio Academiarum quinque Germanicarum*, II, Leipzig, 1900-1906, col. 256 : *sacrorum minister* (à propos de *CIL*, XIII, 1 754 et d'autres textes) ; *CIL*, XII, 405 et XIV, 53, par exemple.

28. *Real-Encyclopädie*, II, 1, 1895, col. 191.

29. *Thesaurus linguae latinae...*, II, Leipzig, 1900-1906, col. 268-269 : *ministri* (mais surtout de magistrats, il est vrai).

30. *Real-Encyclopädie*, II, 1, 1895, col. 191-194.

*Aug(usto) sacr(um), / deo Anuallo. / C. Secund(ius) Vi/talis, appa(ritor ?), gutuater, / s(ua) p(ecunia), ex uoto.*

« Consécration à l'empereur, au dieu Anvallus. Caius Secundius Vitalis, huissier (?), gutuater, [a offert ce monument] à ses frais, à la suite d'un vœu. »

Assurément, il existe une grande distance entre la période de l'indépendance et celle pendant laquelle les inscriptions mentionnées ci-dessus ont été gravées, et une autre grande distance entre le milieu des Carnutes de 52 avant J.-C. et celui des Gaulois au moins relativement romanisés qui ont rédigé ces textes. Il n'en reste pas moins que sur quatre exemples nous avons deux cas où le mot *gutuater* désigne clairement une fonction, et deux autres cas où il s'applique très probablement à une fonction. Dans les deux dernières inscriptions en cause, l'hypothèse du nom propre ne peut pas être totalement écartée, mais elle se révèle très improbable. Le mot n'est attesté dans l'épigraphie latine que sous la forme GVTVATER, et il appartient à la deuxième déclinaison. Il s'applique à un prêtre désigné annuellement et qui dessert un dieu particulier, pour un de nos personnages le Mars celtique, dieu de la guerre. Dans ces conditions, l'existence d'un anthroponyme <Gutuater> reste à prouver. Il nous paraît alors préférable de lire, dans le livre VIII de la *Guerre des Gaules* : *concitatorem belli, gutuatrum, ad supplicium deposcit [...]*, et de traduire : « Il demanda qu'on lui livre, pour le châtier, le *gutuater*, auteur responsable de la guerre [...]. » Si cette interprétation est acceptée, notre étude du mot *gutuater* apporte un argument aux historiens [31] qui accordent une importance particulière au clergé celtique dans la révolte de 52 avant J.-C.

31. Cette thèse a été soutenue en dernier lieu par G.-Ch. Picard, César et les druides, *in* : *Hommage à J. Carcopino*, Paris, Les Belles Lettres, 1977, p. 227-233, et par J.-M. Welterlin, Les Éduens : traîtres ou victimes ?, *Annales latini Montium Arvernorum*, XIV, 1987, p. 27-39.


© CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001